



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 18 mars 2025

Salle de rencontre 1202C

18 h 30 à 20 h 30

Procès-verbal

Sont présents :

		Présent(e)	Absent(e)	
1-	Gaudreau, Roxanne	x		Enseignante
2-	Duciaume-Bertrand, Olivier	x		Enseignant
3-	Paquette, Fanny		x	Enseignante
4-				
5 –	Alciné, Jems	x		Employé de soutien
6 –	Gauthier, Alain	x		Parent
8 –	Djama, Ahmed	x		Parent
10 –	Fortin, Karine	x		Parent
11-	Langlois, Nancy	x		Parent
12 –	Karcza, Kristof	x		Parent, substitut
13 –	Lacroix, Sylvain		x	Parent, substitut
14 –	Gauthier, Jacinthe	x		Parent, EHDAA
15 –	Brière, Benoit	x		Parent

16-	Rouleau, Marc-André	x	
17 –	Aubé, Anne Stéphanie	x	Personnel professionnel
18 –	Lafortune, Serge	x	Membre de la communauté
19-		x	Membre de la communauté
20 –		x	Élève, secondaire 4
21-	Méane	x	Élève, secondaire 5

Sont également présents à la table du conseil :

Jean Marie Charrette	x	Gestionnaire administratif retraité
Jean-Daniel Rochon	x	Gestionnaire administratif

* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

OUVERTURE DE LA SÉANCE À :

1 a)	MOT DE BIENVENUE, PRÉSENCES ET QUORUM
	IL Y A QUORUM.

2 —	QUESTIONS DU PUBLIC
	PAS DE PUBLIC

3 —	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
046 — CÉ20250513- 01	CONSIDÉRANT que monsieur François Bélanger, directeur, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 13 mai 2025 ; CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu ; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Gauthier et appuyé par Mme Langlois il est résolu : D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 13 mai 2025, avec la modification suivante : compte-tenu de l'absence du directeur, la discussion au sujet du point 6E sur les mandataires du Sports-Étude est remise à la prochaine réunion.

4 —	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 MARS 2025
046 — CÉ20250513- 02	PRÉAMBULE CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2025 plus de six (6) jours avant la tenue de la présente séance ;

	EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Brière et appuyé par M. Gauthier il est résolu : DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 18 mars 2025 ; D'ADOPTER, tel que déposé (ou avec modifications), le procès-verbal de la séance du 18 mars 2025 du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu ;
--	--

5 —	SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL
	PAS DE SUIVIS

6 —	TRAVAUX DU CONSEIL
6 a)	FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS 2025-2026
046 — CÉ20250513-03	M. CHARRETTE PRÉSENTE LA VERSION FINALE DU DOCUMENT SUR LES FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS. LES PARENTS DEMANDENT QUE TOUS LES CAHIERS DEMANDÉS INCLUENT LA VERSION NUMÉRIQUE SI ELLE EST DISPONIBLE. LES PARENTS QUESTIONNENT AUSSI LA HAUSSE DE 100\$ DES FRAIS D'ENCADREMENT POUR LE SPORTS ÉTUDES. CETTE HAUSSE A ÉTÉ FAITE POUR QUE LES FRAIS SOIENT ÉQUIVALENTS À CE QUE LES PARENTS REÇOIVENT DU MINISTÈRE POUR LE SPORT-ÉTUDES. SUR PROPOSITION DE MME GAUTHIER, APPUYÉE PAR M. DUCIAUME, LE CONSEIL APPROUVE LE DOCUMENT DES FRAIS EXIGÉS À CONDITION QUE LES CAHIERS COMMANDÉS INCLUENT TOUJOURS LA VERSION NUMÉRIQUE SI ELLE EST DISPONIBLE. LA VERSION FINALE SERA ACHÉMINÉE AUX PARENTS SOUS CONDITION.
6 b)	LISTES DE FOURNITURES SCOLAIRES 2025-2026
046 — CÉ20250513-04	SUR PROPOSITION DE M. GAUTHIER ET APPUYÉ PAR M. DJAMA, LE CONSEIL APPROUVE LA LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES MAIS RECOMMANDE QUE L'ÉQUIPE ÉCOLE

	RÉFLÉCHISSE À LA POSSIBILITÉ DE LAISSER TOMBER LA CLEF USB ET LES CARTABLES 2 POUCES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026. LE CONSEIL MANDATE LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE FASSE UN SUIVI À CE SUJET AU DÉBUT DE L'ANNÉE.
6 e)	ACCREDITATION : MANDATAIRES SÉ 2025-2026
046 — CÉ20250513- 05	REMIS À LA PROCHAINE RENCONTRE

7 —	LES RAPPORTS ET MOTS DES REPRÉSENTANTS
	MOT DU PRÉSIDENT
	IL RESTE UNE DERNIÈRE RENCONTRE POUR CETTE ANNÉE SCOLAIRE, EN JUIN, PUIS UNE EN AOÛT.
	MOT DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES
	LA REPRÉSENTANTE DE SECONDAIRE 5 SOULIGNE QUE LE CONSEIL DES ÉLÈVES A RÉALISÉ CERTAINS PROJETS MAIS PAS AUTANT QUE SOUHAITÉ. LA REPRÉSENTANTE DES ÉLÈVES ESPÈRE QUE LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS PARASCOLAIRES SERA MEILLEURE L'AN PROCHAIN EN RAISON DE L'INTERDICTION DES CELLULAIRES À L'ÉCOLE. SELON LA REPRÉSENTANTE, LES ÉLÈVES PARLENT DE L'INTERDICTION DU CELLULAIRE ET SONT DIVISÉS SUR CE SUJET. LE VOYAGE DES FINISSANTS À TORONTO AURA LIEU SOUS PEU.
	MOT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ EHDAA
C	LE COMITÉ A EU DEUX BELLES RÉUSSITES CETTE ANNÉE, Y COMPRIS UNE SÉANCE D'INFORMATION SUR LE PLAN D'INTERVENTION QUI A ATTIRÉ 75 PERSONNES. LE COMITÉ CONSTATE UNE DISPARITÉ ENTRE LA THÉORIE ET LA RÉALITÉ, POUR LES PLANS D'INTERVENTION. L'AUTRE GRANDE RÉALISATION CONCERNE LA DÉMYSTIFICATION DES OUTILS TECHNOLOGIQUES QUI FERONT L'OBJET D'UNE RENCONTRE EN JUIN. IL N'Y A PAS EU DE RENCONTRE LE 28 AVRIL À CAUSE DES ÉLECTIONS.

	MME GAUTHIER A REMIS SA DÉMISSION COMME PRÉSIDENTE DU COMITÉ EHDA A EN RAISON D'UNE SITUATION CONFLICTUELLE AU SEIN DU COMITÉ. LE CONSEIL REMERCIE MME GAUTHIER POUR LE TRAVAIL ACCOMPLI DANS SON RÔLE. ELLE DEMEURERA MEMBRE DU COMITÉ.
	MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS
	IL Y A EU UNE RENCONTRE LE 22 AVRIL. LA DIRECTION A DISCUTÉ DE LA CONSULTATION SUR LES PPP ET SUR LES DOCUMENTS DES ÉCOLES. L'ÉCOLE DES CAVALIERS A DEMANDÉ LA RÉVISION DE LA FAÇON DONT ON REDESSINE LES BASSINS ET DONT ON COMMUNIQUE CES DÉCISIONS. LE REPRÉSENTANT RAPPORTE QUE LES AUTRES C.E. ONT EUX AUSSI TROUVÉ LE FORMULAIRE POUR LES QUALIFICATIONS DES DIRECTIONS D'ÉCOLE TRÈS COMPLIQUÉ MAIS ON RÉUSSI À S'ENTENDRE FACILEMENT SUR DES CRITÈRES.
	MOT DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ
	M. LAFORTUNE FÉLICITE LES ÉLÈVES, LES ENSEIGNANTS, LES PARENTS ET LE C.E. D'AVOIR FAIT RAYONNER L'ÉCOLE MONT-BLEU PLUS QUE JAMAIS CETTE ANNÉE.
	RAPPORT DU PERSONNEL — DIRECTEUR
	LE DIRECTEUR EST ABSENT DE LA RENCONTRE EN RAISON DE MOYENS DE PRESSION DES DIRECTIONS D'ÉCOLE. LE PERSONNEL DIT ÊTRE DANS LA PRÉPARATION DES TÂCHES FINALES. L'ÉCOLE MONT-BLEU EST L'UNE DES SEULES ÉCOLES AU QUÉBEC À AVOIR FAIT LES EXAMENS DE FRANÇAIS DE SECONDAIRE 5 À L'ORDINATEUR. LE PROCESSUS S'EST BIEN DÉROULÉ. IL Y A EU UNE LEVÉE DE FONDS POUR LEUCAN QUI A PERMIS D'AMASSER 11 000\$ ET PLUSIEURS TOURNIS PROFS-ÉLÈVES. LES ÉLÈVES D'ADAPTATION ONT CONSTRUIT DES BOGGIES AVEC DES MOTEURS DE SOUFFLEUSE POUR FAIRE DES COURSES. LES ÉLÈVES DE LA VOIE CITOYENNE CONTINUENT À FAIRE DES LEVÉES DE FONDS POUR LEUR VOYAGE L'AN PROCHAIN.

	UNE VINGTAINÉ D'ÉLÈVES SE PRÉPARENT À ALLER EN ITALIE, FIN JUIN. LA JOURNÉE DÉCOUVERTE A LIEU LE 16 MAI. 400 JEUNES VIENNENT DE 5^E ANNÉE VISITER L'ÉCOLE EN PRÉVISION DE LEUR ENTRÉE AU SECONDAIRE.
--	--

8 -	AFFAIRES NOUVELLES
	LES PARENTS ONT DES INQUIÉTUDES PAR RAPPORT À L'INTERDICTION DU CELLULAIRE À L'ÉCOLE, NOTAMMENT POUR LES ÉLÈVES QUI HABITENT LOIN DE L'ÉCOLE OU DOIVENT ALLER AU SPORT ÉTUDES, AU TRAVAIL OU AILLEURS SANS REPASSER PAR LA MAISON, SURTOUT DANS UNE ÉCOLE QUI N'EST PAS UNE ÉCOLE DE PROXIMITÉ. LE CONSEIL SOUHAITE QUE L'ÉQUIPE ÉCOLE DOCUMENTE LES IMPACTS RÉELS DE CETTE INTERDICTION À L'ÉCOLE, NOTAMMENT SUR LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS LE MIDI, INCLUANT LA PRÉSENCE DES ÉLÈVES À L'ÉCOLE PENDANT L'HEURE DU DÎNER. LE CONSEIL EST HEUREUX D'APPRENDRE QUE LA DIRECTION EST EN TRAIN DE PRÉPARER UN APPEL D'OFFRES OU TROUVER UNE FAÇON D'INCLURE LES ÉLÈVES DANS LA CUISINE ET UNE OFFRE ALIMENTAIRE PLUS DIVERSIFIÉE ET SANTÉ À LA CAFÉTÉRIA.

9 -	LEVÉE DE LA SÉANCE
046 – CÉ20250318- 06	L'ordre du jour étant épuisé EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Djama appuyé par Mme Langlois il est résolu DE LEVER la séance ordinaire à 20 :30

Monsieur Alain Gauthier, président

Monsieur François Bélanger, directeur

Date